

La grâce dans le Nouveau Testament

1. Le vocabulaire : le substantif χάρις

1.1. Quelques données statistiques sur le vocabulaire (nombre de versets où on rencontre au moins une occurrence)

	Mt	Mc	Lc	Jn	Ac	Paul	He	Jc	1 P	2 P	Jude	Ap	Total
χάρις			8	3	17	95	7	1	10	2	1	2	147
χαρίζομαι			3		4	12							19
εὐχαριστω	2	2	4	3	2	23						1	37

Corpus paulinien													
	Rm	1 Co	2 Co	Ga	Ep	Ph	Col	1 Th	2 Th	1 Tm	2 Tm	Tt	Phm
χάρις	21	8	18	7	12	3	5	2	4	4	5	4	2
χαρίζομαι	1	1	3	1	1	2	2						1
εὐχαριστω	4	6	1		2	1	3	3	2				1

1.2. Signification du mot

χάρις est absent de Mt et Mc. On le trouve 8 fois en Lc (avec 4 emplois seulement significatifs), 17 fois en Ac, 3 fois dans le prologue de Jn, près d'une centaine de fois chez Paul, toujours au singulier, notamment dans les souhaits du début et de la conclusion des épîtres. Chez ce dernier ce terme signifie la bienveillance de Dieu se manifestant dans le Christ, avec la caractéristique de la gratuité. La grâce paulinienne tend parfois à s'identifier avec la justice intérieure de l'homme : *Ayant donc reçu notre justification par la foi, nous sommes en paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus Christ, lui qui nous a donné d'avoir accès par la foi à cette grâce en laquelle nous sommes établis, et nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire de Dieu (Rm 5, 1-2) ; Si, en effet, par la faute d'un seul, la mort a régné du fait de ce seul homme, combien plus ceux qui reçoivent avec profusion la grâce et le don de la justice régneront-ils dans la vie par le seul Jésus Christ (Rm 5, 17).*

En et hors contexte néotestamentaire, on peut distinguer pour ce mot les sens suivants¹ :

¹ Spicq, Ceslas. *Lexique théologique du Nouveau Testament*. 2e. éd., Fribourg ; Paris : Éditions universitaires de Fribourg ; Cerf, 1991, p. 1643-1649.

La grâce dans le Nouveau Testament

1.2.1. Grâce comme beauté : charme d'un langage, d'un chef d'œuvre, d'une personne.

Si 7, 19 :

μη ἀστόχει γυναικὸς σοφῆς καὶ ἀγαθῆς ἢ γὰρ χάρις αὐτῆς ὑπὲρ τὸ χρυσίον

[BJ] Ne prends pas en grippe une épouse sage et bonne, car sa grâce vaut plus que l'or.

[TOB] Ne t'écarte pas d'une épouse sage et bonne, car sa grâce vaut mieux que l'or.

Si 26, 15 :

χάρις ἐπὶ χάριτι γυνὴ αἰσχυνητρά καὶ οὐκ ἔστιν σταθμὸς πᾶς ἄξιος ἐγκρατοῦς ψυχῆς

[BJ] Une femme pudique est une double grâce, celle qui est chaste est d'une valeur inestimable.

[TOB] C'est la grâce des grâces qu'une femme pudique et rien qu'on puisse estimer davantage qu'une personne chaste.

Pv 1, 8-9 :

ἄκουε υἱέ παιδείαν πατρός σου καὶ μὴ ἀπόση θεσμοὺς μητρός σου

στέφανον γὰρ χαρίτων δέξῃ σὴ κορυφῇ καὶ κλοιὸν χρύσειον περὶ σῶ τραχήλῳ

[BJ] Écoute, mon fils, l'instruction de ton père, ne méprise pas l'enseignement de ta mère :

c'est une couronne de grâce pour ta tête, des colliers pour ton cou.

[TOB] Mon fils, observe la discipline que t'impose ton père et ne néglige pas l'enseignement de ta mère ;

car ce sera pour ta tête une couronne gracieuse, des colliers autour de ton cou.

Pv 3, 22 :

ἵνα ζήσῃ ἡ ψυχὴ σου καὶ χάρις ἡ περὶ σῶ τραχήλῳ [1] ἔσται δὲ ἴασις ταῖς σαρκί σου καὶ ἐπιμέλεια τοῖς σοῖς ὀστέοις

וַיְהִי חַיִּים לְנַפְשְׁךָ וְחַן לְגִרְגָּתֶיךָ :

[BJ] ils seront vie pour ton âme et grâce pour ton cou.

[TOB] Ils seront vie pour ta gorge et grâce pour ton cou.

Pv 11, 16 :

γυνὴ εὐχάριστος ἐγείρει ἀνδρὶ δόξαν θρόνος δὲ ἀτιμίας γυνὴ μισοῦσα δίκαια πλούτου ὀκνηροὶ ἐνδεεῖς γίνονται οἱ δὲ ἀνδρεῖοι ἐρείδονται πλούτῳ

אִשְׁת־חַן תִּתְמַן כְּבוֹד וְעַרְיָצִים יִתְמַכְרֻעַשָׁר :

[BJ] Une femme gracieuse acquiert de l'honneur, les violents acquièrent la richesse.

[TOB] La femme gracieuse acquiert la gloire et les forts acquièrent la richesse.

1.2.2. Grâce comme faveur, bienveillance, générosité, amour, avec notion de gratuité

Gn 18, 3 :

καὶ εἶπεν κύριε εἰ ἄρα εὖρον χάριν ἐναντίον σου μὴ παρέλθῃς τὸν παῖδά σου

וַיֹּאמֶר אֲדֹנָי אֲדֹנָי אֲמַנָּה מִצְּאֵתִי חַן בְּעֵינֶיךָ אֶל-נָא תַעֲבֹר מֵעַל עַבְדְּךָ :

[BJ] Il dit : Monseigneur, je t'en prie, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, veuille ne pas passer près de ton serviteur sans t'arrêter.

[TOB] et dit: «Mon Seigneur, si j'ai pu trouver grâce à tes yeux, veuille ne pas passer loin de ton serviteur.

La grâce dans le Nouveau Testament

Ex 33, 12 :

καὶ εἶπεν Μωϋσῆς πρὸς κύριον ἰδοὺ σύ μοι λέγεις ἀνάγαγε τὸν λαὸν τοῦτον σὺ δὲ οὐκ ἔδήλωσάς μοι ὄν συναποστελεῖς μετ' ἐμοῦ σὺ δὲ μοι εἶπας οἶδά σε παρὰ πάντας καὶ χάριν ἔχεις παρ' ἐμοί

וַיֹּאמֶר מֹשֶׁה אֶל־יְהוָה רַא אֶתָּה אָמַר אֵלַי הֵעַל אֶת־הָעָם הַזֶּה וְאַתָּה לֹא הוֹדַעְתָּנִי אֵת אֲשֶׁר־תִּשְׁלַח עִמִּי וְאַתָּה אָמַרְתָּ יְדַעְתִּיךָ בְּשֵׁם וְגַם־מִצָּאתָ חֵן בְּעֵינַי:

[BJ] Moïse dit à Yahvé : " Vois, tu me dis : "Fais monter ce peuple", et tu ne me fais pas connaître qui tu enverras avec moi. Tu avais pourtant dit : "Je te connais par ton nom et tu as trouvé grâce à mes yeux. "

[TOB] Moïse dit au SEIGNEUR: «Vois! Tu me dis toi-même: «Fais monter ce peuple», mais tu ne m'as pas fait connaître celui que tu enverras avec moi. Pourtant, c'est toi qui avais dit: «Je te connais par ton nom», et aussi: «Tu as trouvé grâce à mes yeux».

Ex 33, 13 :

εἰ οὖν εὗρηκα χάριν ἐναντίον σου ἐμφάνισόν μοι σεαυτὸν γνωστῶς ἴδω σε ὅπως ἂν ὦ εὐρηκῶς χάριν ἐναντίον σου καὶ ἵνα γινῶ ὅτι λαός σου τὸ ἔθνος τὸ μέγα τοῦτο

וְעַתָּה אִם־נָא מִצָּאתִי חֵן בְּעֵינֶיךָ הוֹדַעְנִי נָא אֶת־דַּרְכֶּךָ וְאֶתְּעַד לְמַעַן אֲמַצְאֶחֶן בְּעֵינֶיךָ וְרָאָה כִּי עַמִּיךָ הִנּוּ הַזֶּה:

[BJ] Si donc j'ai trouvé grâce à tes yeux, daigne me faire connaître tes voies pour que je te connaisse et que je trouve grâce à tes yeux. Considère aussi que cette nation est ton peuple. "

[TOB] Et maintenant, si vraiment j'ai trouvé grâce à tes yeux, fais-moi connaître ton chemin, et je te connaîtrai; ainsi, de fait, j'aurai trouvé grâce à tes yeux. Et puis, considère que cette nation, c'est ton peuple!»

Ex 33, 16 :

καὶ πῶς γνωστὸν ἔσται ἀληθῶς ὅτι εὗρηκα χάριν παρὰ σοί ἐγώ τε καὶ ὁ λαός σου ἀλλ' ἢ συμπορευομένου σου μεθ' ἡμῶν καὶ ἐνδοξασθήσομαι ἐγώ τε καὶ ὁ λαός σου παρὰ πάντα τὰ ἔθνη ὅσα ἐπὶ τῆς γῆς ἔστιν

וְכַמֵּה יִנְדַע אִפּוּא כִּי־מִצָּאתִי חֵן בְּעֵינֶיךָ אֲנִי וְעַמִּיךָ הֲלֹא בְלַכְתְּךָ עִמָּנוּ וְנִפְלִינוּ אֲנִי וְעַמִּיךָ מִכָּל־הָעַם אֲשֶׁר עַל־פְּנֵי הָאָרֶץ:

[BJ] comment saura-t-on alors que j'ai trouvé grâce à tes yeux, moi et ton peuple ?

N'est-ce pas à ce que tu iras avec nous ? En sorte que nous soyons distincts, moi et ton peuple, de tous les peuples qui sont sur la face de la terre. "

[TOB] Et à quoi donc reconnaîtra-t-on que, moi et ton peuple, nous avons trouvé grâce à tes yeux? N'est-ce pas quand tu marcheras avec nous, et que nous serons différents, moi et ton peuple, de tout peuple qui est sur la surface de la terre?»

Ex 33, 17 :

καὶ εἶπεν κύριος πρὸς Μωϋσῆν καὶ τοῦτόν σοι τὸν λόγον ὄν εἶρηκας ποιήσω εὐρηκας γὰρ χάριν ἐνώπιόν μου καὶ οἶδά σε παρὰ πάντας

וַיֹּאמֶר יְהוָה אֶל־מֹשֶׁה גַם אֶת־הַדְּבָר הַזֶּה אֲשֶׁר דִּבַּרְתָּ אֲשֶׁר תִּשְׁאָר עִמָּנוּ כִּי־מִצָּאתָ חֵן בְּעֵינַי וְאֶתְּעַד בְּשֵׁם:

[BJ] Yahvé dit à Moïse : " Cette chose que tu as dite, je la ferai encore parce que tu as trouvé grâce à mes yeux et que je te connais par ton nom.

[TOB] Le SEIGNEUR dit à Moïse: «Ce que tu viens de dire, je le ferai aussi, car tu as trouvé grâce à mes yeux et je te connais par ton nom.»

Ex 34, 9 :

LXT Exodus 34:9 καὶ εἶπεν εἰ εὗρηκα χάριν ἐνώπιόν σου συμπορευθήτω ὁ κύριός μου μεθ' ἡμῶν ὁ λαός γὰρ σκληροτράχηλός ἐστιν καὶ ἀφελείς σὺ τὰς ἀμαρτίας ἡμῶν καὶ τὰς ἀνομίας ἡμῶν καὶ ἐσόμεθα σοί

La grâce dans le Nouveau Testament

וַיֹּאמֶר אֲמֵן מְצַדִּיק הַן בְּעֵינֶיךָ אֲדֹנָי וְלֹא-אֶל-אֲדֹנָי בְּקַרְבָּנֵנוּ כִּי עַם-הַשְּׂחָדָה הוּא וְהִלְכָה לְעֵגְוֵנוּ וְלִפְתָּחַתָּנוּ וְנִגְזַלְתָּנוּ׃
[BJ] puis il dit : " Si vraiment, Seigneur, j'ai trouvé grâce à tes yeux, que mon Seigneur veuille bien aller au milieu de nous, bien que ce soit un peuple à la nuque raide, pardonne nos fautes et nos péchés et fais de nous ton héritage.
[TOB] Et il dit: «Si vraiment j'ai trouvé grâce à tes yeux, ô Seigneur, que le SEIGNEUR marche au milieu de nous; c'est un peuple à la nuque raide que celui-ci, mais tu pardonneras notre faute et notre péché, et tu feras de nous ton patrimoine.»

Sg 3, 9 :

οἱ πεποιθότες ἐπ' αὐτῷ συνήσουσιν ἀλήθειαν καὶ οἱ πιστοὶ ἐν ἀγάπῃ προσμενοῦσιν αὐτῷ ὅτι χάρις καὶ ἔλεος τοῖς ἐκλεκτοῖς αὐτοῦ

[BJ] Ceux qui mettent en lui leur confiance comprendront la vérité et ceux qui sont fidèles demeureront auprès de lui dans l'amour, car la grâce et la miséricorde sont pour ses saints et sa visite est pour ses élus.

[TOB] Ceux qui se confient en lui comprendront la vérité, ceux qui restent fermes dans l'amour demeureront auprès de lui. Car il y a grâce et miséricorde pour ses élus.

Sg 4, 15 :

ὅτι χάρις καὶ ἔλεος ἐν τοῖς ἐκλεκτοῖς αὐτοῦ καὶ ἐπισκοπὴ ἐν τοῖς ὁσίοις αὐτοῦ

[BJ] que la grâce et la miséricorde sont pour ses élus et sa visite pour ses saints.

[TOB] qu'il y a grâce et miséricorde pour ses élus, et qu'il interviendra en faveur de ses saints.

Ac 7, 46 :

ὃς εὗρεν χάριν ἐνώπιον τοῦ θεοῦ καὶ ἠτήσατο εὐρεῖν σκῆνωμα τῷ οἴκῳ Ἰακώβ.

[BJ] Celui-ci trouva grâce devant Dieu et sollicita la faveur de trouver une résidence pour la maison de Jacob.

[TOB] Celui-ci trouva grâce devant Dieu et demanda la faveur de disposer d'une résidence pour le Dieu de Jacob.

Dans des formules de souhait

1 Co 16, 23 :

ἡ χάρις τοῦ κυρίου Ἰησοῦ μεθ' ὑμῶν.

[BJ] La grâce du Seigneur Jésus soit avec vous !

[TOB] La grâce du Seigneur Jésus soit avec vous.

2 Co 13, 13

Ἡ χάρις τοῦ κυρίου Ἰησοῦ Χριστοῦ καὶ ἡ ἀγάπη τοῦ θεοῦ καὶ ἡ κοινωνία τοῦ ἁγίου πνεύματος μετὰ πάντων ὑμῶν.

[BJ] La grâce du Seigneur Jésus Christ, l'amour de Dieu et la communion du Saint Esprit soient avec vous tous !

[TOB] La grâce du Seigneur Jésus Christ, l'amour de Dieu, et la communion du Saint Esprit soient avec vous tous.

2 Th 2, 16 :

Αὐτὸς δὲ ὁ κύριος ἡμῶν Ἰησοῦς Χριστὸς καὶ [ὁ] θεὸς ὁ πατὴρ ἡμῶν, ὁ ἀγαπήσας ἡμᾶς καὶ δοὺς παράκλησιν αἰωνίαν καὶ ἐλπίδα ἀγαθὴν ἐν χάριτι,

[BJ] Que notre Seigneur Jésus Christ lui-même, ainsi que Dieu notre Père, qui nous a aimés et nous a donné, par grâce, consolation éternelle et heureuse espérance,

La grâce dans le Nouveau Testament

[TOB] Que notre Seigneur Jésus Christ lui-même et Dieu notre Père, qui nous a aimés et nous a donné, par grâce, une consolation éternelle et une bonne espérance,

He 4, 16 :

προσερχώμεθα οὖν μετὰ παρρησίας τῷ θρόνῳ τῆς χάριτος, ἵνα λάβωμεν ἔλεος καὶ χάριν εὐρωμεν εἰς εὐκαιρον βοήθειαν.

[BJ] Avançons-nous donc avec assurance vers le trône de la grâce afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, pour une aide opportune.

[TOB] Avançons-nous donc avec pleine assurance vers le trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, pour être aidés en temps voulu.

Au sens de « gratuitement » :

Rm 4, 16 :

διὰ τοῦτο ἐκ πίστεως, ἵνα κατὰ χάριν, εἰς τὸ εἶναι βεβαίαν τὴν ἐπαγγελίαν παντὶ τῷ σπέρματι, οὐ τῷ ἐκ τοῦ νόμου μόνον ἀλλὰ καὶ τῷ ἐκ πίστεως Ἀβραάμ, ὅς ἐστιν πατὴρ πάντων ἡμῶν,

[BJ] Aussi dépend-il de la foi, afin d'être don gracieux, et qu'ainsi la promesse soit assurée à toute la descendance, qui se réclame non de la Loi seulement, mais encore de la foi d'Abraham, notre père à tous,

[TOB] Aussi est-ce par la foi qu'on devient héritier, afin que ce soit par grâce et que la promesse demeure valable pour toute la descendance d'Abraham, non seulement pour ceux qui se réclament de la loi, mais aussi pour ceux qui se réclament de la foi d'Abraham, notre père à tous.

Ga 1, 15-16 :

ὅτε δὲ εὐδόκησεν [ὁ θεός] ὁ ἀφορίσας με ἐκ κοιλίας μητρός μου καὶ καλέσας διὰ τῆς χάριτος αὐτοῦ ἀποκαλύψαι τὸν υἱὸν αὐτοῦ ἐν ἐμοί

[BJ] Mais quand Celui qui dès le sein maternel m'a mis à part et appelé par sa grâce daigna

révéler en moi son Fils

[TOB] Mais, lorsque celui qui m'a mis à part depuis le sein de ma mère et m'a appelé par sa grâce a jugé bon de révéler en moi son Fils

Ep 2, 5 :

καὶ ὄντας ἡμᾶς νεκροὺς τοῖς παραπτώμασιν συνεζωοποίησεν τῷ Χριστῷ, χάριτί ἐστε σεσωσμένοι

[BJ] alors que nous étions morts par suite de nos fautes, nous a fait revivre avec le Christ - c'est par grâce que vous êtes sauvés ! -

[TOB] alors que nous étions morts à cause de nos fautes, il nous a donné la vie avec le Christ - c'est par grâce que vous êtes sauvés - ,

Ep 2, 8 :

τῇ γὰρ χάριτί ἐστε σεσωσμένοι διὰ πίστεως· καὶ τοῦτο οὐκ ἐξ ὑμῶν, θεοῦ τὸ δῶρον·

[BJ] Car c'est bien par la grâce que vous êtes sauvés, moyennant la foi. Ce salut ne vient pas de vous, il est un don de Dieu ;

[TOB] C'est par la grâce, en effet, que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi; vous n'y êtes pour rien, c'est le don de Dieu.

La grâce dans le Nouveau Testament

1.2.3. La grâce comme bienfait, cadeau, don, pardon

1 Co 16, 3 :

ὅταν δὲ παραγένωμαι, οὓς ἂν δοκιμάσητε, δι' ἐπιστολῶν τούτους πέμψω ἀπενεγκεῖν τὴν χάριν ὑμῶν εἰς Ἱερουσαλήμ·

[BJ] Et une fois près de vous, j'enverrai, munis de lettres, ceux que vous aurez jugés aptes, porter vos libéralités à Jérusalem ;

[TOB] Quand je serai là, j'enverrai, munis de lettres, ceux que vous aurez choisis, porter vos dons à Jérusalem;

2 Co 8, 6 :

εἰς τὸ παρακαλέσαι ἡμᾶς Τίτον, ἵνα καθὼς προενήρξατο οὕτως καὶ ἐπιτελέσῃ εἰς ὑμᾶς καὶ τὴν χάριν ταύτην.

[BJ] Aussi avons-nous prié Tite de mener encore à bonne fin chez vous cette libéralité, comme il avait commencé.

[TOB] Aussi avons-nous insisté auprès de Tite pour qu'il mène à bonne fin chez vous cette oeuvre de générosité, comme il l'avait commencée.

2 Co 8, 19 :

οὐ μόνον δὲ ἀλλὰ καὶ χειροτονηθεὶς ὑπὸ τῶν ἐκκλησιῶν συνέκοημος ἡμῶν σὺν τῇ χάριτι ταύτῃ τῇ διακονουμένη ὑφ' ἡμῶν πρὸς τὴν [αὐτοῦ] τοῦ κυρίου δόξαν καὶ προθυμίαν ἡμῶν,

[BJ] Ce n'est pas tout ; il a encore été désigné par le suffrage des Églises comme notre compagnon de voyage dans cette libéralité, dont le service est assuré par nous pour la gloire du Seigneur lui-même et notre propre satisfaction.

[TOB] Mieux encore, il a été désigné par les Églises pour être notre compagnon de voyage dans cette oeuvre de générosité, service que nous entreprenons pour la gloire du Seigneur lui-même et pour la réalisation de nos bonnes intentions.

2 Co 1, 15 :

Καὶ ταύτῃ τῇ πεποιθήσει ἐβουλόμην πρότερον πρὸς ὑμᾶς ἐλθεῖν, ἵνα δευτέραν χάριν σχῆτε,

[BJ] C'est dans cette assurance que je voulais venir chez vous tout d'abord pour vous procurer une seconde grâce ;

[TOB] Et dans cette assurance, je voulais passer tout d'abord chez vous pour vous obtenir une deuxième grâce,

1.2.4. La grâce comme gratitude

Col 3, 15

καὶ ἡ εἰρήνη τοῦ Χριστοῦ βραβεύετω ἐν ταῖς καρδίαις ὑμῶν, εἰς ἣν καὶ ἐκλήθητε ἐν ἐνὶ σώματι· καὶ εὐχάριστοι γίνεσθε.

[BJ] Avec cela, que la paix du Christ règne dans vos cœurs : tel est bien le terme de l'appel qui vous a rassemblés en un même Corps. Enfin vivez dans l'action de grâces !

[TOB] Que règne en vos cœurs la paix du Christ, à laquelle vous avez été appelés tous en un seul corps. Vivez dans la reconnaissance.

La grâce dans le Nouveau Testament

Le verbe Εὐχαριστω

Mt 15:36 puis il prit les sept pains et les poissons, rendit grâces, les rompit et il les donnait à ses disciples, qui les donnaient à la foule.

Mt 26:27 Puis, prenant une coupe, il rendit grâces et la leur donna en disant : " Buvez-en tous ;

Mc 8:6 Et il ordonne à la foule de s'étendre à terre ; et, prenant les sept pains, il rendit grâces, les rompit et il les donnait à ses disciples pour les servir, et ils les servirent à la foule.

Mc 14:23 Puis, prenant une coupe, il rendit grâces et la leur donna, et ils en burent tous.

Lc 17:16 et tomba sur la face aux pieds de Jésus, en le remerciant. Et c'était un Samaritain.

Lc 18:11 Le Pharisien, debout, priait ainsi en lui-même : "Mon Dieu, je te rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes, qui sont rapaces, injustes, adultères, ou bien encore comme ce publicain ;

Lc 22:17 Puis, ayant reçu une coupe, il rendit grâces et dit : " Prenez ceci, et partagez entre vous ;

Lc 22:19 Puis, prenant du pain, il rendit grâces, le rompit et le leur donna, en disant : " Ceci est mon corps, donné pour vous ; faites cela en mémoire de moi. "

Jn 6:11 Alors Jésus prit les pains et, ayant rendu grâces, il les distribua aux convives, de même aussi pour les poissons, autant qu'ils en voulaient.

Jn 6:23 Cependant, de Tibériade des bateaux vinrent près du lieu où l'on avait mangé le pain.

Jn 11:41 On enleva donc la pierre. Jésus leva les yeux en haut et dit : " Père, je te rends grâces de m'avoir écouté.

Ac 27:35 Cela dit, il prit du pain, rendit grâces à Dieu devant tous, le rompit et se mit à manger.

Ac 28:15 Les frères de cette ville, informés de notre arrivée, vinrent à notre rencontre jusqu'au Forum d'Appius et aux Trois-Tavernes. En les voyant, Paul rendit grâces à Dieu et reprit courage.

Rm 1:8 Et d'abord je remercie mon Dieu par Jésus Christ à votre sujet à tous, de ce qu'on publie votre foi dans le monde entier.

Rm 1:21 puisque, ayant connu Dieu, ils ne lui ont pas rendu comme à un Dieu gloire ou actions de grâces, mais ils ont perdu le sens dans leurs raisonnements et leur cœur inintelligent s'est enténébré :

Rm 14:6 Celui qui tient compte des jours le fait pour le Seigneur ; et celui qui mange le fait pour le Seigneur, puisqu'il rend grâce à Dieu. Et celui qui s'abstient le fait pour le Seigneur, et il rend grâce à Dieu.

Rm 16:4 pour me sauver la vie ils ont risqué leur tête, et je ne suis pas seul à leur devoir de la gratitude : c'est le cas de toutes les Églises de la gentilité ;

1 Co 1:4 Je rends grâces à Dieu sans cesse à votre sujet pour la grâce de Dieu qui vous a été accordée dans le Christ Jésus ;

1 Co 1:14 Je rends grâces de n'avoir baptisé aucun de vous, si ce n'est Crispus et Caïus,

1 Co 10:30 Si je prends quelque chose en rendant grâce, pourquoi serais-je blâmé pour ce dont je rends grâce ?

1 Co 11:24 et, après avoir rendu grâce, le rompit et dit : " Ceci est mon corps, qui est pour vous ; faites ceci en mémoire de moi. "

1 Co 14:17 Ton action de grâces est belle, certes, mais l'autre n'en est pas édifié.

La grâce dans le Nouveau Testament

1 Co 14:18 Je rends grâces à Dieu de ce que je parle en langues plus que vous tous ;

2 Co 1:11 Vous-mêmes nous aidez par la prière, afin que ce bienfait, qu'un grand nombre de personnes nous auront obtenu, soit pour un grand nombre un motif d'action de grâces à notre sujet.

Ep 1:16 je ne cesse de rendre grâces à votre sujet et de faire mémoire de vous dans mes prières.

Ep 5:20 En tout temps et à tout propos, rendez grâces à Dieu le Père, au nom de notre Seigneur Jésus Christ.

Ph 1:3 Je rends grâces à mon Dieu chaque fois que je fais mémoire de vous,

Col 1:3 Nous ne cessons de rendre grâces au Dieu et Père de notre Seigneur Jésus Christ, en pensant à vous dans nos prières,

Col 1:12 vous remercieriez le Père qui vous a mis en mesure de partager le sort des saints dans la lumière.

Col 3:17 Et quoi que vous puissiez dire ou faire, que ce soit toujours au nom du Seigneur Jésus, rendant par lui grâces au Dieu Père !

1 Th 1:2 Nous rendons grâces à Dieu à tout moment pour vous tous, en faisant mention de vous sans cesse dans nos prières.

1 Th 2:13 Voilà pourquoi, de notre côté, nous ne cessons de rendre grâces à Dieu de ce que, une fois reçue la parole de Dieu que nous vous faisons entendre, vous l'avez accueillie, non comme une parole d'hommes, mais comme ce qu'elle est réellement, la Parole de Dieu. Et cette parole reste active en vous, les croyants.

1 Th 5:18 En toute condition soyez dans l'action de grâces. C'est la volonté de Dieu sur vous dans le Christ Jésus.

2 Th 1:3 Nous devons rendre grâces à Dieu à tout moment à votre sujet, frères, et ce n'est que juste, parce que votre foi est en grand progrès et que l'amour de chacun pour les autres s'accroît parmi vous tous,

2 Th 2:13 Nous devons, quant à nous, rendre grâces à Dieu à tout moment à votre sujet, frères aimés du Seigneur, parce que Dieu vous a choisis dès le commencement pour être sauvés par l'Esprit qui sanctifie et la foi en la vérité :

Ph 1:4 Je rends sans cesse grâces à mon Dieu en faisant mémoire de toi dans mes prières,

Ap 11:17 " Nous te rendons grâce, Seigneur, Dieu Maître-de-tout, "Il est et Il était", parce que tu as pris en main ton immense puissance pour établir ton règne.

2. La doctrine de la grâce selon les différents corpus néotestamentaires

2.1. Synoptiques

Il peut paraître étonnant que le terme désignant la grâce, même s'il est présent en Lc, manque dans les deux autres évangiles synoptiques. Ceux-ci pourraient-ils ignorer une réalité aussi essentielle au christianisme ? En réalité, elle se trouve exprimée différemment, par l'évocation d'une dimension intérieure du Royaume de Dieu. Celle-ci correspond à ce que la théologie scolastique reconnaîtra comme un effet de la grâce, à savoir notre filiation divine (par adoption), elle-même corrélative de la paternité divine telle que Jésus nous la fait connaître. Celle-ci était déjà connue dans l'ancienne alliance mais était vue principalement comme s'exerçant à l'égard de l'ensemble du peuple d'Israël ; ce n'est que tardivement, dans les livres sapientiaux grecs que la filiation divine est attribuée à chaque juste. Le sermon sur la montagne approfondit cette relation singulière, bienveillante et providentielle, du Père qui est aux cieux avec chacun d'entre nous et les paraboles de Lc 15 en dévoilent le visage de miséricorde. Aussi, de même que Jésus s'adresse à son Père par un Abba intime et familier, ainsi chaque chrétien est-il conduit à prier Dieu en lui disant « Notre Père » (Mt 6, 9). Cette filiation divine, qui n'est pas charnelle mais spirituelle, implique la conversion, l'humilité et l'abandon au Père. Cela passe par une relation au Fils unique (par nature) : devenir enfant du Royaume suppose de tout quitter pour suivre Jésus, écouter sa parole et la mettre en pratique² :

Il y a un rapport étroit entre sa filiation et la nôtre. Il en est le révélateur et le modèle, il en est aussi la source. C'est parce qu'il est le Fils que Jésus rassemble en sa personne tout le mystère du royaume, que se convertir à lui, c'est entrer dans le royaume du Père et devenir ses enfants, qu'il n'y a pas d'autre moyen d'accéder au royaume que ce don total à sa Personne. Nous ne sommes fils du Père que dans et par le Fils unique.

Les caractéristiques du royaume sont bien celles que la théologie reconnaîtra à la grâce. Tout d'abord il est un don : *Sois sans crainte, petit troupeau, car votre Père s'est complu à vous donner le Royaume* (Lc 12, 32), parabole des ouvriers envoyés à la vigne (Mt 20, 1-16), parabole du festin nuptial (Mt 22, 1-14). Que le royaume soit un don n'empêche pas qu'il faille le recevoir et être bien disposé pour cela, ce à quoi s'opposent l'orgueil et l'égoïsme. Il appartient aux humbles et aux doux. Il est comme une perle précieuse pour laquelle tout mérite d'être sacrifié. Il demande un choix non seulement verbal mais effectif et une fructification du don reçu (Cf. parabole des talents en Mt 25, 14-30). Lc ajoute à cette perspective celle du don de l'Esprit qui n'est pas seulement un don par l'Esprit mais aussi et surtout l'Esprit lui-même donné. La présence et l'opération de cet Esprit dans l'Eglise et dans l'âme de chaque croyant sont sanctifiantes.

² Baumgartner, Charles. *La grâce du Christ*. Tournai: Desclée, 1963, p. 21.

La grâce dans le Nouveau Testament

2.2. Corpus johannique

2.2.1. La vie

La notion de **vie** (ζωή) envisagée selon une perspective christologique, joue un rôle prédominant dans la théologie johannique et s'apparente beaucoup à la notion synoptique du royaume. *Ce qui fut en lui était la vie et la vie était la lumière des hommes*, dit déjà le Prologue (Jn 1, 4). En Jn 14, 6 Jésus déclare à l'apôtre Thomas : *Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie*. Jn 5, 26 précise : *Comme le Père en effet a la vie en lui-même, de même a-t-il donné au Fils d'avoir aussi la vie en lui-même*. Aussi peut-on dire que non seulement il a la vie, mais il est la vie. A Marthe éplorée par la mort de son frère Lazare, Jésus déclare : *« Je suis la résurrection. Qui croit en moi, même s'il meurt vivra ; et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais »* (Jn 11, 25-26). Jésus est donc source de vie, de vie éternelle. Quiconque croit a par lui la vie éternelle, explique-t-il à Nicodème (Jn 3, 15) ; ceux qui auront entendu la voix du Fils de Dieu vivront (Jn 5, 25). Parlant du Fils qu'il est Jésus dit à son Père en Jn 17, 2 : *il donne la vie éternelle à ceux que tu lui as donnés*. De même Jn 4, 21 : *Comme le Père en effet ressuscite les morts et leur redonne vie, ainsi le Fils donne vie à qui il veut ; Jn 6, 40 : Telle est la volonté de mon Père, que quiconque voit le Fils et croit en lui ait la vie éternelle, et je le ressusciterai au dernier jour*.

Proche de ces affirmations se trouve la représentation de Jésus comme **pain vivant** : De même que le Père, qui est vivant, m'a envoyé et que je vis par le Père, de même celui qui me mange, lui aussi vivra par moi. *Voici le pain descendu du ciel ; il n'est pas comme celui qu'ont mangé les pères et ils sont morts ; qui mange ce pain vivra à jamais* (Jn 6, 56-57). Qui suit Jésus aura la lumière de la vie (Jn 8, 12) ; de son sein coulent des fleuves d'eau vive (Jn 7, 38). 1 Jn ne dit pas autre chose. Ainsi 1 Jn 1, 1-2 : *Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé, ce que nos mains ont touché du Verbe de vie, - car la Vie s'est manifestée ; nous l'avons vue, nous en rendons témoignage et nous vous annonçons cette Vie éternelle, qui était tournée vers le Père et qui nous est apparue... et 1 Jn 5, 11-12 met une équivalence entre « avoir le Fils » et « avoir la vie » : Voici ce témoignage : c'est que Dieu nous a donné la vie éternelle et que cette vie est dans son Fils. Qui a le Fils a la vie ; qui n'a pas le Fils n'a pas la vie*.

Même si Jn ne méconnaît pas la différence entre le Christ d'avant la Résurrection et le Christ d'après la Résurrection, il ne rapporte pas tant, comme Paul, la source de vie à la résurrection qu'à l'incarnation, au Verbe fait chair, voire au Verbe préexistant. En outre, la vie éternelle est à la fois une réalité présente, déjà là, et une réalité à venir, pas encore pleinement advenue. Elle n'est donc pas seulement eschatologique. Elle est liée à la foi : croire, c'est avoir la vie éternelle ; elle est intérieure, spirituelle, on pourrait dire même mystique. Cette vie éternelle, qui est reçue, fait passer de la vie à la mort. Il y a donc ici

La grâce dans le Nouveau Testament

une notion de résurrection spirituelle : *En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui écoute ma parole et croit à celui qui m'a envoyé a la vie éternelle et ne vient pas en jugement, mais il est passé de la mort à la vie* (Jn 5, 24) ; *nous savons, nous, que nous sommes passés de la mort à la vie* (1 Jn 3, 14). Et celui qui est ainsi passé de la mort à la vie ne peut plus mourir : *En vérité, en vérité, je vous le dis, si quelqu'un garde ma parole, il ne verra jamais la mort* (Jn 8, 51) ; *Mes brebis écoutent ma voix, je les connais et elles me suivent ; je leur donne la vie éternelle ; elles ne périront jamais et nul ne les arrachera de ma main* (Jn 10, 28) ; *Quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais* (Jn 11, 26).

2.2.2. La communion

La communion (κοινωνία) constitue un autre terme important, que l'on rencontre en 1 Jn 1, en référence à la théologie de la grâce. Elle désigne l'union à Dieu : *Quant à notre communion, elle est avec le Père et avec son Fils Jésus Christ* (1 Jn 1, 3), l'union des chrétiens dans la foi : *Ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, afin que vous aussi soyez en communion avec nous* (Ibid.) et la marche dans la lumière : *Si nous disons que nous sommes en communion avec lui alors que nous marchons dans les ténèbres, nous mentons, nous ne faisons pas la vérité. Mais si nous marchons dans la lumière comme il est lui-même dans la lumière, nous sommes en communion les uns avec les autres, et le sang de Jésus, son Fils, nous purifie de tout péché* (1 Jn 1, 7). La prière de Jésus pour l'unité de ses disciples, en Jn 17, 19-20, quoiqu'elle ne comporte pas le terme en exprime aussi l'idée : cette unité est un signe de celle qui existe entre les personnes divines.

Le verbe demeurer (μένω) se tient aussi en proximité ; Dieu demeure en nous et nous demeurons en Dieu ; pour autant tout ne se joue pas entre Dieu et moi car la condition de possibilité de cette immanence mutuelle n'est autre que le fait de demeurer dans l'amour fraternel : *Si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous, en nous son amour est accompli. A ceci nous connaissons que nous demeurons en lui et lui en nous : il nous a donné de son Esprit. (...) Celui qui confesse que Jésus est le Fils de Dieu, Dieu demeure en lui et lui en Dieu. Et nous, nous avons reconnu l'amour que Dieu a pour nous, et nous y avons cru. Dieu est Amour : celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu et Dieu en lui* (1 Jn 4, 12-13. 15-16). L'immanence mutuelle entre Dieu et le chrétien dépend aussi de la fidélité de celui-ci à garder les commandements de Jésus : *Celui qui garde ses commandements demeure en Dieu et Dieu en lui* (1 Jn 3, 24).

Si la présence de Dieu est liée à la foi et à l'amour fraternel, un autre signe de la présence de Dieu est le don de l'Esprit : *A ceci nous savons qu'il demeure en nous : à l'Esprit qu'il nous a donné* (1 Jn 3, 24) ; *A ceci nous connaissons que nous demeurons en lui et lui en nous : il nous a donné de son Esprit* (1 Jn 4, 13).

La grâce dans le Nouveau Testament

2.2.3. La naissance

Si l'on veut expliciter ce que Dieu donne à l'homme on ne manque pas de rencontrer le thème de la nouvelle naissance, car Dieu ne communique rien d'autre que la participation à sa propre vie et advenir à la vie, c'est naître. L'entretien avec Nicodème, en Jn 3, explique la nécessité de naître d'en-haut, de naître de l'Esprit pour entrer dans le Royaume : *« En vérité, en vérité, je te le dis, à moins de naître d'en haut, nul ne peut voir le Royaume de Dieu. » Nicodème lui dit : « Comment un homme peut-il naître, étant vieux ? Peut-il une seconde fois entrer dans le sein de sa mère et naître ? » Jésus répondit : « En vérité, en vérité, je te le dis, à moins de naître d'eau et d'Esprit, nul ne peut entrer dans le Royaume de Dieu. Ce qui est né de la chair est chair, ce qui est né de l'Esprit est esprit. Ne t'étonne pas, si je t'ai dit : Il vous faut naître d'en haut. Le vent souffle où il veut et tu entends sa voix, mais tu ne sais pas d'où il vient ni où il va. Ainsi en est-il de quiconque est né de l'Esprit. »* (Jn 3, 3-8). Il y a ainsi une impuissance originelle, on pourrait dire ontologique, de la chair à permettre l'entrée dans le Royaume. La réalité de cette naissance divine, référée non seulement à l'Esprit mais aussi à la foi au Christ, est déjà évoquée dans le Prologue (Jn 1, 12-13) : *A tous ceux qui l'ont accueilli, il a donné pouvoir de devenir enfants de Dieu, à ceux qui croient en son nom, lui qui ne fut engendré ni du sang, ni d'un vouloir de chair, ni d'un vouloir d'homme mais de Dieu.* Par cette naissance, l'homme accède donc à une filiation divine bien réelle dont l'achèvement se réalisera dans la gloire, selon 1 Jn 3, 1-2 : *Voyez quelle manifestation d'amour le Père nous a donnée pour que nous soyons appelés enfants de Dieu. Et nous le sommes ! Si le monde ne nous connaît pas, c'est qu'il ne l'a pas connu. Bien-aimés, dès maintenant nous sommes enfants de Dieu, et ce que nous serons n'a pas encore été manifesté. Nous savons que lors de cette manifestation nous lui serons semblables, parce que nous le verrons tel qu'il est.* 1 Jn développe ce que signifie pour la vie spirituelle le fait d'être né de Dieu : croire en Jésus, pratiquer la justice, aimer, ne pas pécher, être victorieux du monde : *Si vous savez qu'il est juste, reconnaissez que quiconque pratique la justice est né de lui* (1 Jn 2, 29) ; *Quiconque est né de Dieu ne commet pas le péché parce que sa semence demeure en lui ; il ne peut pas pécher, étant né de Dieu* (1 Jn 3, 9) ; *Nous savons que quiconque est né de Dieu ne pêche pas ; l'Engendré de Dieu le garde et le Mauvais n'a pas de prise sur lui* (1 Jn 5, 18). *Quiconque aime est né de Dieu et connaît Dieu* (1 Jn 4, 7) ; *Quiconque croit que Jésus est le Christ est né de Dieu* (1 Jn 5, 1) ; *Tout ce qui est né de Dieu est vainqueur du monde* (1 Jn 5, 4). De l'expression « être né de Dieu » une autre se tient très proche, à savoir « être de Dieu », qui est comme sa résultante : *A ceci sont reconnaissable les enfants de Dieu et les enfants du diable : quiconque ne pratique pas la justice n'est pas de Dieu, ni celui qui n'aime pas son frère* (1 Jn 3, 10) ; cf. 1 Jn 4, 4. 6 ; 5. 19.

La grâce dans le Nouveau Testament

2.3. *Corpus paulinien*

Un contraste existe entre deux Adam et deux humanités qui en sont issues. Un premier, psychique et terrestre, source d'une humanité ancienne et charnelle et un second, spirituel et céleste, source d'une humanité nouvelle :

1 Co 15, 45-49 :

45 C'est ainsi qu'il est écrit : le premier homme, Adam, a été fait âme vivante ; le dernier Adam, esprit vivifiant.

46 Mais ce n'est pas le spirituel qui paraît d'abord ; c'est le psychique, puis le spirituel.

47 Le premier homme, issu du sol, est terrestre, le second, lui, vient du ciel.

48 Tel a été le terrestre, tels seront aussi les terrestres ; tel le céleste, tels seront aussi les célestes.

49 Et de même que nous avons porté l'image du terrestre, nous porterons aussi l'image du céleste.

Rm 5, 12-21 :

12 Voilà pourquoi, de même que par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort a passé en tous les hommes, du fait que tous ont péché -;

13 car jusqu'à la Loi il y avait du péché dans le monde, mais le péché n'est pas imputé quand il n'y a pas de loi ;

14 cependant la mort a régné d'Adam à Moïse même sur ceux qui n'avaient point péché d'une transgression semblable à celle d'Adam, figure de celui qui devait venir...

15 Mais il n'en va pas du don comme de la faute. Si, par la faute d'un seul, la multitude est morte, combien plus la grâce de Dieu et le don conféré par la grâce d'un seul homme, Jésus Christ, se sont-ils répandus à profusion sur la multitude.

16 Et il n'en va pas du don comme des conséquences du péché d'un seul : le jugement venant après un seul péché aboutit à une condamnation, l'œuvre de grâce à la suite d'un grand nombre de fautes aboutit à une justification.

17 Si, en effet, par la faute d'un seul, la mort a régné du fait de ce seul homme, combien plus ceux qui reçoivent avec profusion la grâce et le don de la justice régneront-ils dans la vie par le seul Jésus Christ.

18 Ainsi donc, comme la faute d'un seul a entraîné sur tous les hommes une condamnation, de même l'œuvre de justice d'un seul procure à tous une justification qui donne la vie.

19 Comme en effet par la désobéissance d'un seul homme la multitude a été constituée pécheresse, ainsi par l'obéissance d'un seul la multitude sera-t-elle constituée juste.

20 La Loi, elle, est intervenue pour que se multipliât la faute ; mais où le péché s'est multiplié, la grâce a surabondé :

21 ainsi, de même que le péché a régné dans la mort, de même la grâce régnerait par la justice pour la vie éternelle par Jésus Christ notre Seigneur.

Le chrétien, par le baptême, revêt l'homme nouveau, devient une créature nouvelle. Cela se vit dans une perspective bien sûr christologique, mais aussi pneumatologique et ecclésiologique.

La grâce dans le Nouveau Testament

2.3.1. La vie dans le Christ ressuscité

Dans la perspective paulinienne, la grâce est, par la foi et le baptême, une participation à la mort et à la résurrection du Christ, une résurrection avec lui, par laquelle nous sommes un même être avec lui et nous ne faisons plus qu'un en lui.

Ga 3, 26-29 :

Vous êtes tous fils de Dieu, par la foi, dans le Christ Jésus. Vous tous en effet, baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ : Il n'y a ni Juif ni Grec, il n'y a ni esclave ni homme libre, il n'y a ni homme ni femme ; car tous vous ne faites qu'un dans le Christ Jésus. Mais si vous appartenez au Christ, vous êtes de la descendance d'Abraham, héritiers selon la promesse.

Col 3, 9-11 :

Vous vous êtes dépouillés du vieil homme avec ses agissements, et vous avez revêtu le nouveau, celui qui s'achemine vers la vraie connaissance en se renouvelant à l'image de son Créateur. Là, il n'est plus question de Grec ou de Juif, de circoncision ou d'incirconcision, de Barbare, de Scythe, d'esclave, d'homme libre ; il n'y a que le Christ, qui est tout et en tout.

Rm 6, 1-11 :

Ignorez-vous que, baptisés dans le Christ Jésus, c'est dans sa mort que nous avons été baptisés ? Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême dans la mort, afin que, comme le Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, nous vivions, nous aussi, dans une vie nouvelle. Car si c'est un même être avec le Christ que nous sommes devenus par une mort semblable à la sienne, nous le serons aussi par une résurrection semblable ; comprenons-le, notre vieil homme a été crucifié avec lui, pour que fût réduit à l'impuissance ce corps de péché, afin que nous cessions d'être asservis au péché. Car celui qui est mort est affranchi du péché. Mais si nous sommes morts avec le Christ, nous croyons que nous vivons aussi avec lui, sachant que le Christ une fois ressuscité ne meurt plus, que la mort n'exerce plus de pouvoir sur lui. Sa mort fut une mort au péché, une fois pour toutes ; mais sa vie est une vie à Dieu. Et vous de même, considérez que vous êtes morts au péché et vivants dans le Christ Jésus.

Humilié jusqu'à la mort sur la croix, le Christ a été exalté, a reçu le nom de Seigneur (Ph 2, 6-11) et *établi Fils de Dieu avec puissance selon l'esprit de sainteté, par sa résurrection des morts* (Rm 1, 4). Le chrétien est « dans le Christ Jésus » (1 Co 1, 30 ; Rm 8, 1) et devient une créature nouvelle : *Si donc quelqu'un est dans le Christ, c'est une création nouvelle : l'être ancien a disparu, un être nouveau est là* (2 Co 5, 17). Si le chrétien est « dans le Christ », la formule inverse n'est pas moins vraie : le Christ est dans le chrétien : *Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi* (Ga 2, 20) ; *Ne reconnaissez-vous pas que Jésus Christ est en vous ?* (2 Co 13, 5) ; *Que le Christ habite en vos cœurs par la foi, et que vous soyez enracinés, fondés dans l'amour* (Ep 3, 17). L'immanence mutuelle du Christ et du chrétien, la rénovation de celui-ci, le revêtement ne doivent pas être entendus selon une perspective trop étroitement

La grâce dans le Nouveau Testament

morale ni surtout extrinsèque : il y a un réalisme de l'ordre d'une transformation ontologique.

Ep 4, 22-23 :

Il vous faut abandonner votre premier genre de vie et dépouiller le vieil homme, qui va se corrompant au fil des convoitises décevantes, pour vous renouveler par une transformation spirituelle de votre jugement et revêtir l'Homme Nouveau, qui a été créé selon Dieu, dans la justice et la sainteté de la vérité.

2.3.2. Le don de l'Esprit

La forte marque christologique de cette théologie paulinienne de la grâce ne s'oppose pas, bien au contraire, à une perspective pneumatologique, tant il est vrai que l'Esprit Saint est l'Esprit du Christ ressuscité : *l'Esprit de Dieu habite en vous. Qui n'a pas l'Esprit du Christ ne lui appartient pas* (Rm 8, 9) ; *il a été répandu sur nous à profusion par Jésus Christ notre Sauveur* (1Co 3, 6).

2.3.2.1. La filiation divine

C'est par son Esprit que le Christ nous fait participer à sa filiation divine.

Ga 4, 4-7 :

Quand vint la plénitude du temps, Dieu envoya son Fils, né d'une femme, né sujet de la Loi, afin de racheter les sujets de la Loi, afin de nous conférer l'adoption filiale. Et la preuve que vous êtes des fils, c'est que Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils qui crie : Abba, Père ! Aussi n'es-tu plus esclave, mais fils ; fils, et donc héritier de par Dieu.

Rm 8, 14-17 :

En effet, tous ceux qu'anime l'Esprit de Dieu sont fils de Dieu. Aussi bien n'avez-vous pas reçu un esprit d'esclaves pour retomber dans la crainte ; vous avez reçu un esprit de fils adoptifs qui nous fait nous écrier : Abba ! Père ! L'Esprit en personne se joint à notre esprit pour attester que nous sommes enfants de Dieu. Enfants, et donc héritiers ; héritiers de Dieu, et cohéritiers du Christ, puisque nous souffrons avec lui pour être aussi glorifiés avec lui.

Même si toutes les œuvres divines *ad extra* sont communes aux trois personnes divines, il est clair que c'est du Père que nous devenons les fils par adoption.

Ep 1, 4-5 :

C'est ainsi qu'Il nous a élus en lui, dès avant la fondation du monde, pour être saints et immaculés en sa présence, dans l'amour, déterminant d'avance que nous serions pour Lui des fils adoptifs par Jésus-Christ.

Cet Esprit qui nous est envoyé, accordé, et avec lui l'amour car *l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous fut donné* (Rm 5, 5) habite dans le chrétien (Rm 8, 9) comme en son temple : *Ne savez-vous pas que vous êtes un temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? Si*

La grâce dans le Nouveau Testament

quelqu'un détruit le temple de Dieu, celui-là, Dieu le détruira. Car le temple de Dieu est sacré, et ce temple, c'est vous (1 Co 3, 16-17) ; Ne savez-vous pas que votre corps est un temple du Saint-Esprit, qui est en vous et que vous tenez de Dieu ? (1 Co 6, 19).

Cette habitation déjà présente ne constitue cependant que les prémices (Rm 8, 23), les arrhes de ce vers quoi nous allons, l'héritage céleste : *Dieu nous a marqués d'un sceau et a mis dans nos cœurs les arrhes de l'Esprit (2 Co 1, 22 ; Cf. 2 Co 5, 5) ; Vous avez été marqués d'un sceau par l'Esprit de la Promesse, cet Esprit Saint qui constitue les arrhes de notre héritage (Ep 1, 13-14).* Ce temple divin se réalise dans chaque croyant individuellement mais aussi collectivement, formant ainsi la maison, la demeure de Dieu.

Ep 2, 19-22 :

Ainsi donc, vous n'êtes plus des étrangers ni des hôtes ; vous êtes concitoyens des saints, vous êtes de la maison de Dieu. Car la construction que vous êtes a pour fondations les apôtres et les prophètes, et pour pierre d'angle le Christ Jésus lui-même. En lui toute construction s'ajuste et grandit en un temple saint, dans le Seigneur ; en lui, vous aussi, vous êtes intégrés à la construction pour devenir une demeure de Dieu, dans l'Esprit.

2.3.2.2. La libération

2.3.2.2.1. Libération par rapport au péché, à la chair

L'œuvre de la grâce selon la théologie paulinienne est une libération, un affranchissement d'un esclavage antérieur, celui du péché, envisagée dans la perspective du mystère pascal, de la mort et de la résurrection de Jésus. *Celui qui n'avait pas connu le péché, Il l'a fait péché pour nous, afin qu'en lui nous devenions justice de Dieu (2 Co 5, 21) ; La loi de l'Esprit qui donna la vie dans le Christ Jésus t'a affranchi de la loi du péché et de la mort (Rm 8, 2).* En Rm 7 Paul montre la domination de la chair et de la concupiscence sur l'homme dans l'état de nature déchue. Rm 8 décrit la vie du chrétien dans l'Esprit, régénéré par la grâce du Christ. On peut en rapprocher Ga 5 qui décrit les fruits de l'Esprit, opposés aux œuvres de la chair, mais la mention de ces dernières situe bien la vie du chrétien dans un contexte de combat spirituel : la victoire contre le péché est possible, moyennant l'aide de Dieu, mais elle nécessite un effort résolu pour ne pas retomber dans l'esclavage d'antan.

Col 3, 5-9 :

Mortifiez donc vos membres terrestres : fornication, impureté, passion coupable, mauvais désirs, et la cupidité qui est une idolâtrie ; voilà ce qui attire la colère divine sur ceux qui résistent. Vous-mêmes, vous vous conduisiez naguère de la sorte, quand vous viviez parmi eux. Eh bien ! à présent, vous aussi, rejetez tout cela : colère, emportement, malice, outrages, vilains propos doivent quitter vos lèvres ; ne vous mentez plus les uns aux autres.

La grâce dans le Nouveau Testament

Rm 6, 12-23 :

Que le péché ne règne donc plus dans votre corps mortel de manière à vous plier à ses convoitises. Ne faites plus de vos membres des armes d'injustice au service du péché ; mais offrez-vous à Dieu comme des vivants revenus de la mort et faites de vos membres des armes de justice au service de Dieu. Car le péché ne dominera pas sur vous : vous n'êtes plus sous la Loi, mais sous la grâce. Quoi donc ? Allons-nous pécher parce que nous ne sommes pas sous la Loi, mais sous la grâce ? Certes non ! Ne savez-vous pas qu'en vous offrant à quelqu'un comme esclaves pour obéir, vous devenez les esclaves du maître à qui vous obéissez, soit du péché pour la mort, soit de l'obéissance pour la justice ? Mais grâces soient rendues à Dieu ; jadis esclaves du péché, vous vous êtes soumis cordialement à la règle de doctrine à laquelle vous avez été confiés, et affranchis du péché, vous avez été asservis à la justice. J'emploie une comparaison humaine en raison de votre faiblesse naturelle. Car si vous avez jadis offert vos membres comme esclaves à l'impureté et au désordre de manière à vous désordonner, offrez-les de même aujourd'hui à la justice pour vous sanctifier. Quand vous étiez esclaves du péché, vous étiez libres à l'égard de la justice. Quel fruit recueillez-vous alors d'actions dont aujourd'hui vous rougissez ? Car leur aboutissement, c'est la mort. Mais aujourd'hui, libérés du péché et asservis à Dieu, vous fructifiez pour la sainteté et l'aboutissement, c'est la vie éternelle. Car le salaire du péché, c'est la mort ; mais le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle dans le Christ Jésus notre Seigneur.

Rm 8, 5-13 :

5 En effet, ceux qui vivent selon la chair désirent ce qui est charnel ; ceux qui vivent selon l'esprit, ce qui est spirituel.

6 Car le désir de la chair, c'est la mort, tandis que le désir de l'esprit, c'est la vie et la paix,

7 puisque le désir de la chair est inimitié contre Dieu : il ne se soumet pas à la loi de Dieu, il ne le peut même pas,

8 et ceux qui sont dans la chair ne peuvent plaire à Dieu.

9 Vous, vous n'êtes pas dans la chair mais dans l'esprit, puisque l'Esprit de Dieu habite en vous. Qui n'a pas l'Esprit ne lui appartient pas,

10 mais si le Christ est en vous, bien que le corps soit mort déjà en raison du péché, l'Esprit est vie en raison de la justice.

11 Et si l'Esprit de Celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, Celui qui a ressuscité le Christ Jésus d'entre les morts donnera aussi la vie à vos corps mortels par son Esprit qui habite en vous.

12 Ainsi donc, mes frères, nous sommes débiteurs, mais non point envers la chair pour devoir vivre selon la chair.

13 Car si vous vivez selon la chair vous mourrez. Mais si par l'Esprit vous faites mourir les œuvres du corps, vous vivrez.

Ep 4, 17-32 :

17 Je vous dis donc et vous adjure dans le Seigneur de ne plus vous conduire comme le font les païens, avec leur vain jugement

18 et leurs pensées enténébrées : ils sont devenus étrangers à la vie de Dieu à cause de l'ignorance qu'a entraînée chez eux l'endurcissement du cœur,

19 et, leur sens moral une fois émoussé, ils se sont livrés à la débauche au point de perpétrer avec frénésie toute sorte d'impureté.

20 Mais vous, ce n'est pas ainsi que vous avez appris le Christ,

La grâce dans le Nouveau Testament

21 si du moins vous l'avez reçu dans une prédication et un enseignement conformes à la vérité qui est en Jésus,

22 à savoir qu'il vous faut abandonner votre premier genre de vie et dépouiller le vieil homme, qui va se corrompant au fil des convoitises décevantes,

23 pour vous renouveler par une transformation spirituelle de votre jugement

24 et revêtir l'Homme Nouveau, qui a été créé selon Dieu, dans la justice et la sainteté de la vérité.

25 Dès lors, plus de mensonge : que chacun dise la vérité à son prochain ; ne sommes-nous pas membres les uns des autres ?

26 Emportez-vous, mais ne commettez pas le péché : que le soleil ne se couche pas sur votre colère ;

27 il ne faut pas donner prise au diable.

28 Que celui qui volait ne vole plus ; qu'il prenne plutôt la peine de travailler de ses mains, au point de pouvoir faire le bien en secourant les nécessiteux.

29 De votre bouche ne doit sortir aucun mauvais propos, mais plutôt toute bonne parole capable d'édifier, quand il le faut, et de faire du bien à ceux qui l'entendent.

30 Ne contristez pas l'Esprit Saint de Dieu, qui vous a marqués de son sceau pour le jour de la rédemption.

31 Aigreur, emportement, colère, clameurs, outrages, tout cela doit être extirpé de chez vous, avec la malice sous toutes ses formes.

32 Montrez-vous au contraire bons et compatissants les uns pour les autres, vous pardonnant mutuellement, comme Dieu vous a pardonné dans le Christ.

2.3.2.2. Libération par rapport à la loi

La vie nouvelle, que Paul n'hésite pas à représenter comme un asservissement (volontaire) à Dieu n'est pas que libération à l'égard de cet horizon du péché qu'il appelle la chair ; elle est aussi libération par rapport à la loi. La loi, entendons la loi ancienne, non seulement n'est pas mauvaise en soi, mais elle est même bonne ; cependant elle montre le bien sans donner la force de l'accomplir et même en excitant la convoitise elle devient une occasion de péché. Son rôle pédagogique disparaît avec le Christ : la Loi cède la place à la foi (Ga 3, 19-24). Celui qui croit au Christ est donc libéré des prescriptions de la loi. La multitude des préceptes s'unifie désormais dans celui de l'amour : *Une seule formule contient toute la Loi en sa plénitude : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même »* (Ga 5, 14). Cette vie nouvelle est un fruit de l'Esprit (Ga 5, 22-24) qui récuse les convoitises de la chair (Ga 5, 16-21) et *si l'Esprit vous anime vous n'êtes pas sous la Loi* (Ga 5, 18). Le résultat de cet affranchissement est donc la véritable liberté chrétienne : *Vous en effet, mes frères, vous avez été appelés à la liberté* (Ga 5, 13) ; *Puisque l'Esprit est notre vie, que l'Esprit nous fasse aussi agir* (Ga 5, 25). Cet affranchissement est d'ores et déjà réalisé ; il perfectible, en devenir (Rm 5, 1-11). Quelque chose de cette vie doit encore se dévoiler : *Car vous êtes morts, et votre vie est désormais cachée avec le Christ en Dieu : quand le Christ sera manifesté, lui qui est votre vie, alors vous aussi serez manifestés avec lui plein de gloire* (Col 3, 3-4). Cette tension eschatologique est représentée par Paul comme une attente, une aspiration, un gémissement (Rm 8, 18-27), qui est l'intercession même pour nous de l'Esprit (Rm 8, 26-27). Cela se vit dans la

La grâce dans le Nouveau Testament

fermeté d'une espérance qui ne déçoit point (Rm 5, 5) et la victoire est assurée (Rm 8, 28-39) et revêt une dimension cosmique : toute la création bénéficie de la rédemption (Rm 8, 19-22).

2.3.2.3. Justice et justification

La justification est le fait de rendre juste. Selon la compréhension catholique, Dieu ne fait pas que regarder l'homme pécheur comme juste mais il le rend tel. La justification peut bien être appelée une justification de vie, une justification qui donne la vie (Rm 5, 18). Cette justification se réalise par la foi, ainsi que l'expliquent Ga et Rm. Elle vient bien sûr de Dieu mais elle s'opère moyennant un acte de foi suscité par Dieu en l'homme.

Rm 1, 16-17 :

Je ne rougis pas de l'Évangile : il est une force de Dieu pour le salut de tout homme qui croit, du Juif d'abord, puis du Grec. Car en lui la justice de Dieu se révèle de la foi à la foi, comme il est écrit (Ha 2, 4) : « Le juste vivra de la foi ».

Rm 3, 21-22 :

Mais maintenant, sans la Loi, la justice de Dieu s'est manifestée, attestée par la Loi et les Prophètes, justice de Dieu par la foi en Jésus Christ, à l'adresse de tous ceux qui croient – car il n'y a pas de différence : tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu – et ils sont justifiés par la faveur de sa grâce en vertu de la rédemption accomplie dans le Christ Jésus.

Rm 10, 9-10 :

En effet, si tes lèvres confessent que Jésus est Seigneur et si ton cœur croit que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé. Car la foi du cœur obtient la justice, et la confession des lèvres, le salut.

On voit par cette citation qu'il ne s'agit pas seulement d'une confiance : cette foi a un contenu, une dimension « dogmatique » : la Seigneurie et la résurrection du Christ, mais elle comporte assurément aussi une dimension « morale » : confiance, obéissance, cohérence de la vie, engagement total : elle est, selon Ga 5, 6, une *foi opérant par la charité* (πίστις δι' ἀγάπης ἐνεργουμένη).

Pourtant, Rm 3, 28 affirme : *Nous estimons que l'homme est justifié par la foi sans la pratique de la Loi* [BJ] ou mieux : *indépendamment des œuvres de la loi* [TOB] (δικαιοῦσθαι πίστει ἄνθρωπον χωρὶς ἔργων νόμου). Par rapport aux œuvres passées l'affirmation ne pose pas de difficulté, compte-tenu du caractère de nouveauté de la vie chrétienne et du fait, déjà évoqué, que la Loi a cédé la place à la foi, que le chrétien est affranchi de la Loi (Ga 2, 15-21 ; 3, 23-29 ; 5, 1-6). Faut-il l'entendre aussi des œuvres présentes et futures ? Rm 2, 6 cite à cet égard Ps 62, 13 : *Dieu rendra à chacun selon ses œuvres*. Plus encore (Rm 2, 13) : *Ce ne sont pas les auditeurs de la Loi qui sont justes devant Dieu, mais les observateurs de la Loi qui seront justifiés* et Rm 8, 4 parle du précepte de la loi accompli en nous. Et Ga 6, 7-10 n'incite guère à l'oisiveté :

La grâce dans le Nouveau Testament

Ne vous y trompez pas ; on ne se moque pas de Dieu. Car ce que l'on sème, on le récolte : qui sème dans sa chair, récoltera de la chair la corruption ; qui sème dans l'esprit, récoltera de l'esprit la vie éternelle. Ne nous laissons pas de faire le bien ; en son temps viendra la récolte, si nous ne nous relâchons pas. Ainsi donc, tant que nous en avons l'occasion pratiquons le bien à l'égard de tous et surtout de nos frères dans la foi. Du reste, les nombreuses exhortations des épîtres pauliniennes montrent bien que la justification par la foi ni n'est contraire aux œuvres ni n'en dispense.

Assurément Ep 2, 8-9 affirme :

C'est bien par la grâce que vous êtes sauvés, moyennant la foi. Ce salut ne vient pas de vous, il est un don de Dieu ; il ne vient pas des œuvres, car nul ne doit pouvoir se glorifier.

Le verset suivant s'empresse d'ajouter (Ep 2, 10) :

Nous sommes en effet son ouvrage, créés dans le Christ Jésus en vue des bonnes œuvres que Dieu a préparées d'avance pour que nous les pratiquions.

Même si le chrétien est affranchi de la Loi, cela ne signifie pas qu'il n'agisse point, et selon une loi, nouvelle : la *Loi du Christ* (Ga 6, 2). Si l'on revient donc à l'affirmation de Ga 3, 28 de la justification par la foi sans les œuvres de la Loi, on peut remarquer ceci³ :

Dans les versets qui suivent immédiatement Rm 3, 28, il est question de l'affranchissement de la loi juive en sa particularité et nullement de l'affranchissement de la loi en sa valeur permanente. L'homme est justifié par la foi seule, à condition d'entendre par là comme saint Paul la foi qui agit par la charité (...). La justification indépendante des « œuvres de la loi » ne l'est pas des œuvres de la foi. La charité ou l'œuvre de la foi fait partie intégrante, en tant qu'exercice nécessaire de la foi, de l'acte par lequel l'homme accède à la justice et à la sainteté.

La transformation de celui qui est justifié est si réelle que Paul dit qu'il devient « justice de Dieu » : *Celui qui n'avait pas connu le péché, Il l'a fait péché pour nous, afin qu'en lui nous devenions justice de Dieu* (2 Co 5, 21 ; Cf. 1 Co 1, 30). Cela signifie que le *justus* n'est plus *peccator* (Rm 6, 17-18 ; Cf. Col 1, 21-23 ; Ep 2, 1-6) :

Grâces soient rendues à Dieu ; jadis esclaves du péché, vous vous êtes soumis cordialement à la règle de doctrine à laquelle vous avez été confiés, et, affranchis du péché, vous avez été asservis à la justice.

Ep 5, 8 :

Jadis vous étiez ténèbres, mais à présent vous êtes lumière dans le Seigneur.

Parfois la justification est envisagée comme objet d'espérance, donc future (Rm 2, 13 ; 3, 20 ; Ga 2, 16 ; 5, 4-5), mais ce serait gauchir la pensée paulinienne que de lier intrinsèquement la justification à l'eschatologie. Elle n'est pas moins représentée comme présente et même passée. Ainsi Rm 3, 23-24 :

³ Ibid., p. 31

La grâce dans le Nouveau Testament

Tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu et ils sont justifiés par la faveur de sa grâce en vertu de la rédemption accomplie dans le Christ Jésus.

Rm 5, 1 :

Ayant donc reçu notre justification de la foi, nous sommes en paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus Christ.

1 Co 6, 11 :

Mais vous vous êtes lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés par le nom du Seigneur Jésus Christ et par l'Esprit de notre Dieu.

Si donc la justification est bien l'objet d'une promesse et d'espérance, sa réalisation n'est pas purement et simplement future et actuellement absente ; elle est commencée et c'est bien ce qu'évoquent les prémices de l'Esprit et les arrhes de l'héritage céleste. Nous ne jouissons pas encore de ce dernier mais nous sommes bien déjà fils et héritiers selon Rm 8, 16-17 :

L'Esprit en personne se joint à notre esprit pour attester que nous sommes enfants de Dieu. Enfants, et donc héritiers ; héritiers de Dieu, et cohéritiers du Christ, puisque nous souffrons avec lui pour être aussi glorifiés avec lui.

2.4. Une quasi-définition en 2 P 1, 4

2 P 1, 3-4 contient une affirmation qui a pu être qualifiée comme « de toute l'écriture la plus énergique expression qui ébauche une définition de la grâce »⁴ :

Car sa divine puissance nous a donné tout ce qui concerne la vie et la piété : elle nous a fait connaître Celui qui nous a appelés par sa propre gloire et vertu. Par elles, les précieuses, les plus grandes promesses nous ont été données, afin que vous deveniez ainsi participants de la divine nature (ἵνα διὰ τούτων γένησθε θείας κοινωνοὶ φύσεως / *ut per haec efficiamini divinae consortes naturae*), vous étant arrachés à la corruption qui est dans le monde, dans la convoitise.

L'expression « nature divine » est un *hapax* dans l'écriture :

Expression d'origine grecque unique dans la Bible et qui surprend par son ton impersonnel. L'Apôtre lui fait exprimer la plénitude de la vie nouvelle dans le Christ, communication faite par Dieu d'une vie qui lui est propre. (...) C'est ici l'un des points d'appui de la doctrine de la « déification » chez les Pères grecs⁵.

Le substantif *κοινωνία* se rencontre 17 fois dans le Nouveau Testament (Ac 2, 42 ; Rm 15, 26 ; 1 Co 1, 9 ; 10, 16 ; 2 Co 6, 14 ; 8, 4 ; 9, 13 ; 13, 13 ; Ga 2, 9 ; Ph 1, 5 ; 2, 1 ; 3, 10 ; Phm 1, 6 ; He 13, 16 ; 1 Jn 1, 3 ; 1, 6 ; 1, 7) et l'adjectif employé en 2 P 1, 4 - *κοινωνός* - 10 fois.

Le sens à donner à cette « participation à la nature divine » est difficile à cerner et fait l'objet de débats :

⁴ P. Bonnetain, art. « Grâce », dans *DBS*, t. 3, col. 1103, cité en Baumgartner, C., op. cit., p. 38.

⁵ Note de la *Bible de Jérusalem* (éd. 1973).

La grâce dans le Nouveau Testament

Le *consortium divinae naturae* dont il est ici question est-il acquis dès cette vie ? Ou bien est-il l'objet d'une promesse, un terme qui ne sera atteint que lorsqu'on aura quitté ce monde corrompu pour entrer « dans l'éternel royaume de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ » (2 P 1, 11) ? Cette dernière interprétation semble préférable.

Quel que soit le moment de sa réalisation, la participation à la nature divine apparaît clairement comme un don de Dieu, entièrement gratuit, mais conditionné par l'effort moral de l'homme, une grâce d'assimilation à Dieu. Il ne s'agit pas d'une simple « conformité » (1 P 1, 14-15) d'ordre moral seulement qui résulte évidemment de l'imitation de Dieu. Pareille conformité est la condition indispensable, mais non l'essence de la participation à la nature divine. Celle-ci consiste, en effet, à faire communier l'homme à la « gloire éternelle » (1 P 5, 10), à la vie même de Dieu, c'est-à-dire à son incorruptibilité bienheureuse, bref à le déifier. Il est permis de penser qu'avec Paul et Jean notre écrivain voyait dans la divinisation définitive un effet de la vision de Dieu.

A-t-il admis, avec les mêmes apôtres, que, dès ici-bas, le chrétien possède, à l'état d'ébauche du moins, la participation à la nature divine ? Pris en eux-mêmes, les écrits de saint Pierre ne permettent pas de trancher cette question. Il ne semble pourtant pas téméraire de lui prêter une idée, fortement insinuée par saint Paul et saint Jean, d'après laquelle la gloire céleste n'est que l'épanouissement de la vie nouvelle dont le baptisé est gratifié dès son existence terrestre. Il est donc probable que notre auteur, lui aussi, fait commencer la déification du chrétien dès la vie présente.

Rien d'étonnant, dès lors, à ce que les Pères aient fait un cas tout spécial de ce texte en l'utilisant comme l'un des principaux arguments scripturaires en faveur de leur doctrine de la divinisation⁶.

⁶ Gross, Jules, *La divinisation du chrétien d'après les Pères grecs*. Contribution historique à la doctrine de la grâce. Paris, Gabalda, 1938, p. 109-111.